

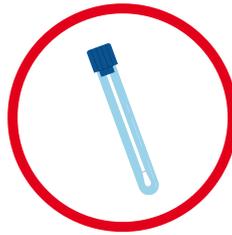
La sécurité de tous (exposant, site, organisateur, visiteur) est notre priorité afin de garantir le meilleur événement possible et de minimiser au maximum le risque de transmission de la COVID-19. **Le pass sanitaire est obligatoire en France pour les événements de plus de 50 personnes. Il est exigé pour les personnes majeures. Son application sera étendue aux 12-17 ans à partir du 30/09.**

PREUVES SANITAIRES VALIDES À PRÉSENTER



Certificat de vaccination complet de plus de 7 jours

(hors Johnson & Johnson : 28 jours après l'injection)



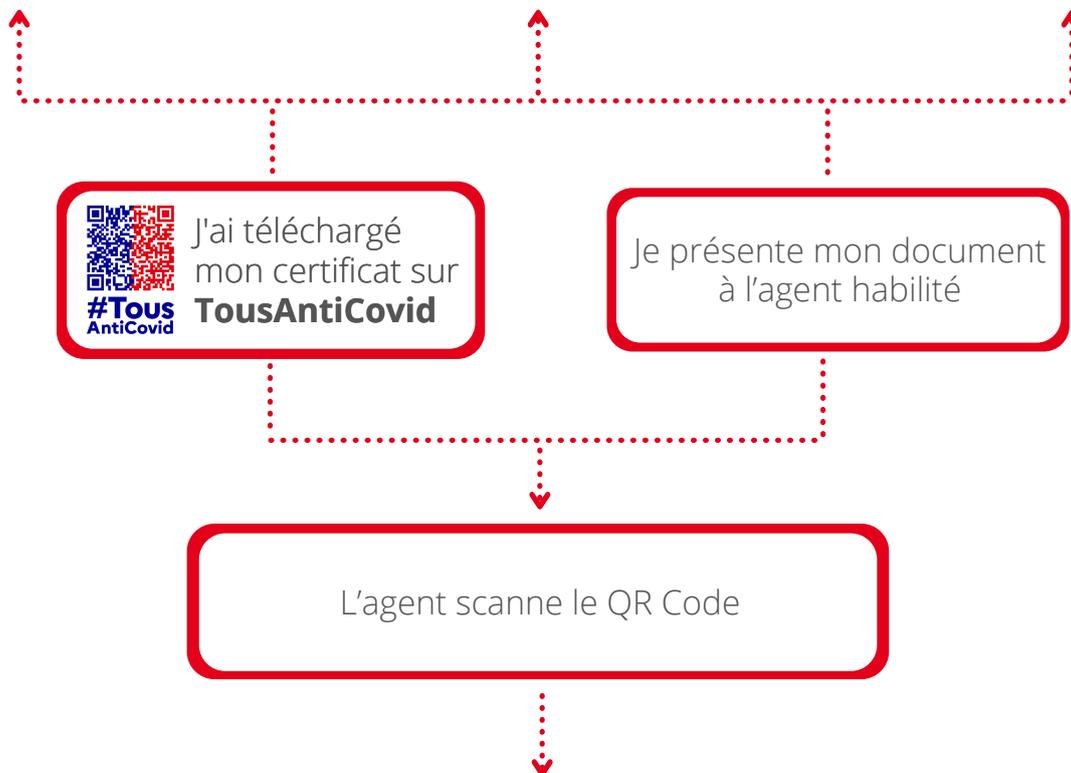
Certificat de test négatif de moins de 72h

(test RT-PCR ou antigéniques)



Certificat de rétablissement du COVID-19

(ou résultat d'un test positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois)



✓ **JE PEUX ACCÉDER À L'ÉVÉNEMENT** ✓

Lors du contrôle du pass sanitaire via l'application TousAntiCovid Vérif, aucune donnée personnelle n'est stockée.